

PROCES VERBAL DU CONSEIL de l'UFR

des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement

Vendredi 10 janvier 2014

Bibliothèque biologie animale – Gabriel



Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés :*

MM BOLLACHE, CHERKAOUI-MALKI, DECONINCK (procuration M. FARA), DEMARQUOY (jusqu'à 10 h 50) , FAIVRE (à partir de 9h25), FARA, NARCE, WIPF (procuration à M.DER), M. GUZZO (procuration à M. CHERKAOUI-MALKI)

- *Absents:*

MME CHLUBA

Collège B

- *Présents ou représentés :*

MM ALIBERT (de 9 h à 10h puis procuration à M.PICHON), ANDREOLETTI (procuration à M.BELLENGER jusqu'à 10 h 55), BELLENGER (de 9 h 00 à 10 h55 puis procuration à M.ROLLIN), LEVEQUE (procuration à M.SAUCEDE), MOREAU, PICHON (procuration à M.ALIBERT de 9 h à 10 h puis présent), RIALLAND (à partir de 10 h 00), M. SAUCEDE

MME ABED-VIEILLARD (jusqu'à 10 h45 puis procuration à M.LOQUIN), MME PRUDENT(procuration à M.MOREAU)

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés :*

MM. DER, LOQUIN, ROLLIN

MMES GAETAN, GUICHARD

Collège des usagers

- *Présents ou représentés :*

MM BEDU (procuration à MME KRUBA à partir de 10 h 30), M.MAISONHAUTE

MME KRUBA (à partir de 10 h 30), MME BIDAULT,

- *Absents:*

MME GALLAND, MM. VADOT et ZITO

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés :*

MM ROUSSET (procuration à M.BOLLACHE)

MME LUSTRAT ((procuration à M.NARCE) MME FOUGERON (procuration à M.FAIVRE)

Excusés :

MM ALMEIDA, WOYNAROSKI

Absents :

MM GAUJOUR, CENSIER, KADMIRI

MME FOUGERON

Membres consultatifs

- Présente :

MME CLERGET, responsable administrative de l'UFR

Membres invités

MMES BELLAHOUEL, responsable antenne financière pour les questions budgétaires, THOMAS, responsable service scolarité et TOUSSAINT, secrétaire du Directeur.

Avant d'ouvrir la séance, M. Michel NARCE présente ses vœux à l'assemblée pour la nouvelle année.

APPROBATION PV CONSEIL DU 15 novembre 2013

Après modifications sollicitées par Mme Guichard et M. Rollin, le PV est approuvé par :

24 pour , 2 abstentions

Informations du directeur

- Accueil des nouveaux étudiants élus au conseil d'UFR

Le Directeur d'UFR accueille deux des trois étudiants élus lors des élections des 26 et 27 novembre 2013. Ont été élus en qualité de titulaires Augustin MAISONHAUTE et Léa BIDAULT, présents et Sébastien ZITO, absent.

- Point sur les affectations de personnels BIATSS

Le Directeur d'UFR annonce l'arrivée début décembre 2013 de Laura EL-BEKHTI au secrétariat pédagogique licence, suite à sa réussite au recrutement sans concours d'adjoint administratif. Cette nomination permettra de poursuivre la politique de stabilisation des personnels à la scolarité.

M. ROLLIN demande si Mme PINTE sera remplacée à l'antenne financière après son départ à l'INRA le 1^{ER} février.

Le Directeur d'UFR répond qu'une contractuelle sera affectée à titre provisoire en attendant le concours, il s'agit de Stéphanie CHABROL.

- Point sur les locaux

Le Directeur d'UFR invite MME ABED-VIEILLARD, responsable de la commission des locaux, à présenter ce point.

Mme ABED-VIEILLARD explique que plusieurs points ont été abordés lors de la réunion du 28 novembre 2013 avec Mme Girollet, vice-présidente déléguée au patrimoine, au développement durable et à la stratégie des sites territoriaux, Mme Mathieu, DGS par intérim et M. Siccardi, directeur du pôle patrimoine.

Future salle du conseil

Il a été demandé à M. Siccardi si les crédits du CPER qui avaient été attribués pour faire une salle du conseil au 4^{ème} étage pouvaient être utilisés pour une salle au 1^{er} étage. M. Siccardi a répondu qu'il n'y avait plus de crédits pour faire la salle, le budget étant dépassé de 20 000 €. M. YONS est venu voir la bibliothèque pour déterminer quels aménagements seraient possibles pour en faire une vraie salle de réunion. Il a fourni quelques heures plus tard des plans et plusieurs devis sont en cours pour chiffrer le coût global de l'opération.

Accessibilité

Les problèmes d'accessibilité ont été évoqués, notamment l'accès au 4^{ème} étage et au rez-de-chaussée pour les handicapés. Il s'avère qu'il n'est pas possible de toucher aux halls et paliers car ces espaces sont classés à l'inventaire des monuments historiques, il faut créer une rampe d'accès qui condamnerait un bureau et/ou des toilettes.

M.ROLLIN observe que cette question de l'accessibilité est récurrente.

Isolation thermique

En ce qui concerne l'isolation thermique (fenêtres), une demande devrait être présentée dans le cadre du prochain CPER, sans garantie d'obtention des financements.

Rénovation de l'amphithéâtre Pasteur

Pour l'amphithéâtre Pasteur, un projet PPI a été présenté lors du 2^{ème} appel d'offres pour le rénover et l'équiper en audiovisuel. Hors PPI, il faudrait trouver un soutien financier pour le rénover.

Serres

Pour les serres, le projet un moment évoqué de déplacement sur l'esplanade Erasme n'est plus à l'ordre du jour. Les serres devraient être placées soit du côté de l'aile sud, soit du côté de l'aile nord, voire à la place du parking nord, l'espace proche de la statue l' »Antirobot » étant protégé.

Locaux d'enseignement

Le Directeur d'UFR rappelle que l'UFR espère la libération de l'espace occupé par l'ESPE et sa restitution à l'UFR, compte-tenu du manque criant de salles d'enseignement banalisées. L'idée de libérer quelques bureaux est évoquée, mais aucune décision n'a été prise à ce jour quant à leur future attribution. Il sera attentif à ce que cet espace, s'il se libère, soit destiné à l'UFR et non affecté à d'autres « extérieurs » (syndicats...).

Salle de convivialité

La salle de convivialité a été déplacée au 4^e étage à la place de l'ancienne cafétéria et équipée de quelques mobiliers et appareils électroménagers.

Salle de travail en petits groupes

La petite salle à côté de la cafétéria sera une salle de TD à effectif maximum de 19 personnes pour des raisons de sécurité. Cette salle est susceptible d'être relativement bruyante à la pause méridienne en raison de la proximité de la cafétéria, une terrasse étant de plus envisagée, en fonction du budget.

Collections

Le Directeur d'UFR revient sur l'idée de valoriser les collections de l'UFR par l'aménagement du hall avec des vitrines pour amener un peu de vie à cet espace de circulation et exposer le patrimoine de l'UFR. Un travail sera mené avec la commission des locaux de l'UFR et la commission patrimoine à ce sujet. Le cube d'exposition va disparaître à court terme.

Mme CLERGET annonce qu'une réunion doit avoir lieu, à la demande de Mme Girollet, avec tous les responsables de composantes et de laboratoires implantés dans le bâtiment Gabriel, afin d'entendre les demandes de chacun en terme de locaux.

- Compte rendu de la réunion du 07.02.2014 avec la Vice- Présidente du CA et l'Adjointe au DGS

Le Directeur d'UFR explique que cette réunion avait pour objectif de faire part des points de difficultés rencontrés avec les services de la Maison de l'Université. De nombreux sujets ont été abordés, la réunion ayant été préparée en interne :

- Difficultés informatiques car les logiciels, gérés par l'AMUE, ne sont pas connectables entre eux. Demande du responsable administratif de pouvoir consulter Harpege, pour la gestion des personnels
- EVALENS : problème de comptage des groupes, dont dépend la dotation, car les groupes sont calculés de manière mathématique, avec des décimales, ce qui ne correspond pas à la réalité puisque l'on ne peut faire des quarts de groupes par exemple.
- Délais souvent très courts pour répondre aux dossiers demandés par les services centraux, nécessitant un traitement dans l'urgence (exemple primes de fin d'année des BIATSS) et demandes souvent concomitantes de plusieurs services, en raison de la non communication entre eux. Il faudrait une coordination et une gestion prévisionnelle des opérations récurrentes pour que le calendrier soit compatible avec les dates de réunion des conseils d'UFR.
- Problème d'identification des interlocuteurs dont on ne sait pas forcément où ils travaillent ni quelles sont leurs missions. Il faudrait parvenir à l'utilisation systématique d'adresses génériques.
- Il faudrait pouvoir consulter des relevés des décisions des différents conseils, car les PV, notamment de CA, sont longs à être publiés et à consulter quand l'on recherche une décision. Cela permettrait de savoir rapidement les informations données par le Président en séance.
- Ont été évoqués à nouveau les problèmes de la salle du conseil et de la rénovation du bâtiment
- Nous avons signalé le problème du report de certaines commandes de fin d'année et donc des dépenses imputées sur l'année suivante en raison des délais de livraison de l'UGAP , en particulier pour le marché « mobilier de bureau » qui est problématique et devrait être remis en question.
- Clé de répartition des dotations des UFR : ce calcul remonte à une trentaine d'année, il doit être révisé, car nous sommes la moins bien dotée des UFR scientifiques et même moins bien dotée par étudiant que d'autres composantes qui ont moins d'investissements à réaliser. L'université ne semble pas prête à mettre le doigt sur ce dossier ,qui est très sensible.

- RI : difficultés que nous rencontrons dans la gestion des dossiers des candidats internationaux. Procédure lourde, avis biaisés et pas toujours fiables de Campus France, il est demandé une gestion plus centralisée.

DOM RH

Le Directeur d'UFR explique qu'il y a lieu de préparer le DOM RH prévu le 10/2 à 16 h avec la direction de l'université.

Départs éventuels :

- Enseignants-chercheurs :
 - Poste susceptible d'être vacant: départ en retraite de Mme MAGNET le 31/08/2015. L'UFR avait demandé l'année dernière le maintien de ce poste en MCF et a obtenu un poste de PRAG, pour un départ initialement prévu en 2014. Il faudra réfléchir à nouveau sur ce point puisque l'intéressée a reporté son départ d'un an.
 - Susceptibles de partir en retraite dans les prochaines années: M. BENTEJAC mais celui-ci n'a pas fait part de son intention de partir à court terme, Mme CHARBONNIER qui fait actuellement le point avec le service du personnel enseignant, M. PAUL qui a indiqué envisager de partir en retraite en 2017.
- BIATSS :
 - départ en retraite de Mme MILLOUX en 2015, de Mme DALBY en 2015, de M. GRETI le 1/10/2014, de Mme DEBIERRE le 01.09.2014 et, peut-être, de M. Solonot en 2016 et de M. Festeau en 2017.
 - Ouverture de postes BIATSS aux concours en 2014

Le Directeur d'UFR explique que le service du personnel BIATSS a demandé les types de concours à ouvrir en 2014 (interne ou externe) et le profil des postes vacants.

Antenne financière :

- remplacement d'Agnès PINTE par un poste de catégorie B (SAENES), libéré par Mme Français, et demande de publication au concours interne
- publication d'un poste d'assistant ingénieur pour la responsabilité de l'antenne financière, demandé au concours interne.

Secrétariat pédagogique M2 Nutrition-Santé 70%, secrétariat d'équipe UMR U 866 30% : poste actuellement occupé par M. BLANCHE suite à la mutation de Mme BAUDOIN à l'antenne financière (catégorie C), demandé au concours interne d'adjoint administratif.

Service scolarité : poste d'adjoint administratif demandé au concours interne

UMR INRA /UB/Agroécologie : poste d'IGE biologie profil « biochimie des protéines » vacant suite au départ en retraite de Dominique THOMAS, publié au concours externe, en BAP A. Une contractuelle occupe le poste actuellement.

UMR U866 : poste d'ASI profil « biologie cellulaire et moléculaire » publié au concours externe, en BAP A . Il s'agit du remplacement de Mme SIMONIN, qui n'a pas été remplacée par un contractuel en 2013.2014 par suite d'un refus de l'Université.

M. ROLLIN trouve dommage que des concours externes soient demandés sur les postes d'ingénieurs ou d'assistants- ingénieurs car cela empêche les personnels techniques internes de postuler, s'ils ne sont pas titulaires du diplôme requis pour les concours externes. Ceci bloque leur promotion interne, y compris ceux en provenance d'autres universités.

Le Directeur d'UFR répond qu'il ne semble pas que des personnels techniques aient été identifiés en interne comme ayant les capacités techniques pour occuper ces postes à profils spécifiques (biochimie des protéines par exemple). Mais il reconnaît qu'il faut toujours veiller à ce type de promotion interne et envisager également l'arrivée sur concours interne de personnels hors UFR, voir hors UB.

Mme CLERGET précise qu'il existe un quota à ne pas dépasser pour la publication de postes à pourvoir en concours internes ; il ne serait donc pas possible de tous les publier en interne au niveau de l'université.

M. ROLLIN estime que notre UFR est en retrait par rapport à d'autres composantes dans la politique de promotion interne des agents et qu'il y a de moins en moins de possibilités de passer de catégorie B en A. Le cas de Béatrice Français est révélateur: l'université l'a formée, puis elle a réussi un concours d'ingénieur à l'INRA et quelques mois après son départ, un poste d'ASI nous a été affecté mais trop tard.

Le Directeur d'UFR confirme qu'en effet, la politique RH de l'université mène globalement à perdre des agents qualifiés, lassés de l'absence de promotion interne. Depuis trois ans, la direction de l'UFR alertait sur ce cas, la réponse étant qu'elle devait passer des concours, ce qu'elle a fait, mais ailleurs. Il tient à préciser que l'UFR avait œuvré pour un poste d'ASI avant qu'elle ne passe un concours à l'INRA.

M.DER observe qu'il n'y a pas eu de débat en commission du personnel sur les types de concours demandés et la campagne d'emplois.

M.ROLLIN répond que ce n'est pas dans les missions de cette commission.

Le Directeur d'UFR précise qu'un poste d'adjoint administratif avait été demandé au recrutement sans concours afin d'essayer de pérenniser la situation d'un contractuel reçu 3^{ème} sur liste complémentaire l'année dernière mais que le ministère n'en ouvre pas cette année.

M.KADMIRI précise qu'à l'UFC, les équipes demandent et l'UFR décide des types de recrutement, souvent avec des obligations imposées par l'université.

Le Directeur d'UFR explique qu'à l'UB, la campagne d'emplois se décide en plusieurs étapes sur un an, dans une perspective pluriannuelle.

- Communication : salon STUDYRAMA et JPO

Le Directeur d'UFR rappelle que le salon Studyrama se tient les 10 et 11 janvier et la JPO le 5 février.

- Demande de l'uB d'ouvrir des cours de L1 aux lycéens

Il est demandé par Mme Graillot-Dirx, Vice-présidente déléguée aux partenariats scolaires, à l'orientation et à la réussite en licence, d'ouvrir des cours de L1 à des lycéens afin qu'ils découvrent les cours et l'ambiance à l'université.

Michel NARCE et Laurent PICHON sont d'accord sur le principe, tout en remarquant que les amphithéâtres sont déjà bien pleins et que le cours peut sembler un peu indigeste à des lycéens.

M.PICHON remarque que depuis plusieurs années déjà, l'UFR accueille des lycéens mais il est inquiet de les faire venir dans l'amphithéâtre Pasteur car il n'est pas sûr qu'il donnera une bonne image de marque de l'UFR. A ce jour, deux ou trois enseignants sont d'accord pour accueillir des lycéens et la crainte d'une semaine « JPO bis » se fait sentir.

M .FARA estime que l'accueil de ces lycéens est à éviter en TP.

M.BOLLACHE demande s'il ne peut y avoir un système de réservation puisque l'on ne sait pas combien ils seront.

M.KADMIRI explique qu'à Besançon il existe une opération « une classe/un chercheur ». Des élèves de terminales sont invités (au moins 1000 par an), ils visitent les laboratoires et assistent aux cours.

Le Directeur d'UFR précise qu'à l'uB existe l'Experimentarium qui permet aux chercheurs de mettre en avant leurs travaux.

Questions institutionnelles

Election du directeur d'UFR

Mme Clerget donne lecture des modalités de candidature et d'élection du Directeur d'UFR prévues dans les statuts et informe le conseil qu'une seule candidature a été déposée suite à l'appel lancé un mois plus tôt : celle de M. Michel NARCE pour un deuxième et dernier mandat de 5 ans.

En préambule, M. Michel NARCE remercie le conseil pour le travail accompli depuis un an. Puis il présente sa candidature pour l'élection de directeur d'UFR et développe sa profession de foi aux membres présents.

Nouvelles dénominations des diplômes/ campagne d'accréditation

Un travail est à faire sur les dossiers pour le prochain contrat, car ce sont les étudiants qui vont juger les formations (Evaluation des M1 par exemple). Nos points faibles actuels : internationalité des formations (politique de l'université de renforcer l'internationalité de nos formations), ouverture plus large de nos formations à la formation continue et à l'alternance, ciblage des métiers correspondant à nos formations pour accentuer la professionnalisation de celles -ci.

Recherche d'attraction des étudiants de l'académie et des frontaliers (étudiants de Saône-et-Loire attirés par Lyon et Clermont), travail sur l'attractivité en relation avec Besançon. Nous avons deux ans pour

monter ces dossiers et présenter aux instances supérieures des formations aux bilans très positifs. Les structures d'auto-évaluation de l'université existent déjà, mais il faut aller plus loin, en s'auto-évaluant en interne de l'UFR, en s'appuyant sur les recommandations de l'AERES précédentes.

Pratiques pédagogiques en lien avec les nouvelles technologies/dotation de fonctionnement

Pour que les formations soient efficaces, il faut un budget de fonctionnement approprié, celui-ci étant actuellement insuffisant. Il doit être discuté avec l'université, notamment en insistant sur la nécessité de revoir le calcul de la dotation, par exemple en conférence des directeurs de composantes, en insistant sur la particularité des biologistes, dont les coûts de TP sont très élevés et en constante progression ces dernières années.

Relations recherche/formation

M. Narce souhaite le maintien des UFR et non l'apparition « d'UF » : il souhaite rester extrêmement vigilant sur ce point car il faut absolument selon lui garder le fonctionnement interactif entre formation et recherche, en luttant contre la dissociation des deux. Les formations doivent être adossées à la recherche avec force. On a à travailler sur le lien formation/recherche et sur la lisibilité et l'attractivité de ces formations mais il faut aussi faire connaître les travaux de recherche effectués à l'UFR.

Politique de développement des locaux : comme vu en début de séance, plusieurs salles ont été rénovées. Cette semaine, plusieurs vidéo- projecteurs ont été installés. La rénovation de l'amphithéâtre Pasteur doit être appuyée dès que possible.

Recherche de stabilité des personnels forte : encouragement de la politique de titularisation des personnels, demande d'affectation de personnels statutaires, maintien du potentiel. Recherche de la conservation des postes d'enseignants-chercheurs, ce qui est difficile, car d'autres UFR sont encore plus durement touchées.

Gestion unique des personnels de l'UFR, et non atomisation de leur gestion dans les laboratoires. Poursuivre la politique de valorisation des activités des personnels de l'UFR pour présenter des dossiers de promotion positifs auprès des instances paritaires, encourager la formation et le passage de concours.

Un regret sur le bilan : nous avons pêché sur le ***fonctionnement du Bureau***, qui doit être autre chose que des réunions de préparation des réunions à venir. Le travail de cette instance doit être renforcé par des réunions régulières et le partage de dossiers.

A la demande de M.ROLLIN, Mme CLERGET énonce les noms des personnes présentes ou représentées qui sont autorisées à voter.

A l'issue d'un vote à bulletins secrets, M. Michel NARCE est réélu au premier tour de scrutin par 29 voix pour et 3 bulletins blancs.

- Election des représentants étudiants au conseil du département LICENCE

Mme Clerget rappelle que le conseil d'UFR a défini récemment les modalités d'élection de ces représentants étudiants : élection par le conseil d'UFR de deux étudiants élus au sein du conseil . Une seule candidate s'est manifestée pour deux postes à pourvoir : Jessica Kruba.

A l'issue d'un vote à bulletins secrets, élection de Madame Jessica KRUBA par :

28 voix, 2 bulletins blancs, 1 abstention

- Information sur l'élection des directeurs des départements SAVAN et ETEC

* ETEC : réélection de M. Jean LEVEQUE au 3^{ème} tour de scrutin par 10 voix (5 voix à M. Jérôme MOREAU)

* SAVAN : élection prévue le 14.01.2014

M.RIALLAND demande s'il est possible de candidater à la direction du département SAVAN si l'on ne fait pas partie du conseil du département SAVAN.

Le Directeur d'UFR répond que non.

Questions financières

- Vote des subventions aux établissements retenus pour le concours « Faites de la science 2014 »

Le Directeur d'UFR propose que la subvention de 300 € par projet soit maintenue, financée à moitié par l'UFR SVTE et à moitié par l'UFR sciences et techniques. Le total des dépenses pour cette opération est d'environ 8 500 € avec des subventions prévues qui permettent d'équilibrer en recettes.

Huit participants sont dénombrés à ce jour pour cette année (collège au Creusot, collège de Pouilly en Auxois, Lycée Clos Maire de Beaune, Lycée Marey de Beaune, collège de Luzy, collège Boris Vian à Talant, collège de Sanvignes les Vignes, Lycée La Barotte de Châtillon sur Seine).

Mme TOUSSAINT explique qu'il y a cette année cinq nouveaux participants et un nombre de dossiers constant. L'UFR ne pourrait pas financer plus d'une dizaine de projets.

M. PICHON demande si, depuis 10 ans, un retour sur investissement a été constaté. Savons-nous combien de collégiens ou de lycéens se sont inscrits à l'université après avoir participé à ce concours ?

Le Directeur d'UFR répond que nous n'avons pas de chiffre d'impact. La CDUS se pose la même question car elle apporte un financement également et un débat de plus en plus fort se fait jour. Il y a une discussion sur l'opportunité de fusionner ce concours avec « Main à la pâte ».

M. KADMIRI explique que les collègues se lassent de la répétition annuelle de cette opération et demande s'il ne serait pas possible de réfléchir à une nouvelle formule.

Le Directeur d'UFR indique que certaines UFR demandent à organiser ce concours qui a un impact en termes de communication médiatique.

Unanimité (30 pour)

- Convention avec le CROUS pour la gestion de la cafétéria Gabriel (information)

Le Directeur d'UFR invite Mme Clerget à présenter cette convention qu'elle a préparée avec les services du CROUS.

Mme Clerget explique qu'il existait une ancienne convention pour la gestion de la cafétéria du 4^{ème} étage. La convention a été réécrite, elle prévoit les obligations des uns et des autres. Elle calque les ouvertures de la cafétéria sur les congés de l'UFR SVTE et prévoit un bilan annuel entre le responsable administratif de l'UFR et la gestionnaire de la cafétéria pour faire le point sur l'offre de restauration, les modalités de fonctionnement, etc. Cette convention a été signée le jour de l'inauguration de la cafétéria par le Président de l'Université et le Directeur du CROUS le 6 janvier et est donc communiquée pour information.

Mme Kruba demande si les formules vont être rétablies car leur prix était intéressant. Auparavant, un étudiant pouvait déjeuner pour 3.10€ et aujourd'hui le montant s'élève à 4.50 €.

Le Directeur d'UFR répond que seul le CROUS s'occupe de son offre de restauration mais que la question sera remontée à ses services. Les repas offerts par le CROUS, bien que subventionnés, sont chers comparativement à d'autres établissements.

Mme CLERGET précise que le CROUS est assez satisfait des chiffres de fréquentation des premiers jours. La diversité des produits proposés semble en amélioration.

- Convention de partenariat de formation entre l'uB et l'EPLEFPA de Nevers (licence professionnelle «traitement des eaux et déchets »)

Cette convention définit les modalités de fonctionnement entre les deux établissements dans le cadre de la licence professionnelle TED. Mme CLERGET explique les modifications mineures apportées au projet de convention.

Unanimité (30 pour)

- Convention CPGE à revoir par les composantes, à la demande de l'uB

M. PICHON ajoute que nous avons reçu le projet de convention entre les lycées qui proposent des CPGE et l'université. Il insiste sur la vigilance attendue des enseignants qui doivent lire cette convention, l'actualiser en fonction des réalités des formations et de leur contenu.

M. Faivre présente le compte rendu de la réunion du 6 décembre 2013.

- Point sur la nouvelle procédure de saisie des services prévisionnels mise en place à la rentrée 2013
Cette saisie a été plus chronophage qu'à l'accoutumée, mais en ce qui concerne les doctorants contractuels et les vacataires, la saisie a été facilitée. Le coût de cette saisie est à évaluer dans le temps, sachant que la saisie de base est faite cette année et sera moins lourde les prochaines années.

M. Faivre insiste sur le travail des responsables d'UE, qui doivent être clairement identifiés et doivent remonter des informations très précises.

- Information sur les perspectives France Université Numérique

L'université a un projet de développement d'enseignement numérique et à distance. Un appel d'offre a été lancé pour développer de tels projets (50 000 € débloqués par l'université pour cette action).

- Communication sur les filières SVTE (en liaison avec la commission de la communication) : point reporté

-Question du remplacement en 2015 du responsable de la L2 SVTE

Il faudrait identifier le plus tôt possible le remplaçant de M. Bentejac à la tête de la L2 afin de permettre un tuilage d'une année avec celui-ci. Pour l'instant, personne ne s'est proposé pour ce remplacement.

-Information sur l'initiative de l'uB de création de masters en anglais.

Un appel d'offre est en cours de lancement par l'Université pour des projets de master en anglais, ou des parties de master en anglais et sera diffusé auprès des composantes. Il apparaît souhaitable d'envisager des formations qui proposeraient soit des semestres, soit des UE en anglais.

M.BOLLACHE annonce avoir rencontré Mme Fortier du pôle RI car il envisage de déposer un projet pour l'un des deux parcours du M2 BOP en anglais .En effet, sur 15 étudiants, 8 sont en stage dans des pays anglo-saxons et rédigent un rapport en anglais. Il faut se positionner assez vite car le délai dans lequel il est demandé de présenter un projet est extrêmement court (avant le 31/01/2014) ,ce qui risque de dissuader les porteurs de projet.

Le Directeur d'UFR ajoute que la 2^{ème} phase serait d'ouvrir un master *erasmus mundus*.

M.RIALLAND estime qu'il faut mûrir le projet et réunir les responsables de M1 pour préparer les choses en amont, peut-être à mi-parcours. Il convient également de mesurer les moyens susceptibles d'être délégués par l'université.

Le Directeur d'UFR répond qu'il est trop tard pour ce faire. On peut y réfléchir hors appel d'offre.

M.BOLLACHE précise que, selon Bénédicte Fortier, les moyens alloués dépendront du nombre et du contenu des projets présentés : il pourra s'agir de financement d'intervenants anglophones, de décharges...
Ce financement ne peut concerner qu'un master déjà existant.

- Intitulés de master

M.FAIVRE indique que la tendance est à la diminution du nombre total d'intitulés.

Un séminaire est prévu à l'UB en février pour définir le calendrier des opérations d'adaptation de l'offre de formation à ces nouvelles exigences. La carte des formations sera à revoir totalement pour le prochain contrat, en lien avec l'UFC.

-Equipement de nouvelles salles en vidéoprojecteurs fin 2013

M.FAIVRE rappelle que, suite au recensement fait au printemps, quatre salles avaient été choisies pour être équipées de vidéoprojecteurs. De nouvelles salles ont pu être équipées avec les crédits résiduels de fin 2013, en partie grâce à l'aide de l'école doctorale : R8B, R03, TP S16, TP 201(remplacement), Crick, amphithéâtre Billet (remplacement) et la future salle du conseil.

M. CHERKAOUI souhaite qu'une réflexion soit menée à nouveau sur le blocage volontaire du wifi dans les amphithéâtres. Certains enseignants sont contre, d'autres pour. Ne pourrait-on pas décider d'équiper un ou deux amphithéâtres en wifi pour les enseignants qui le souhaitent ?

Le Directeur d'UFR répond que les collègues avaient estimé que l'accès à internet dans les amphithéâtres était nuisible à l'attention et préjudiciable à la sécurité des examens.

M.MAISONHAUTE observe que, désormais, les étudiants peuvent avoir internet via un smartphone.

Questions diverses

- Création d'une page « Taxe d'apprentissage » sur le site de l'UFR

M. BOLLACHE explique que l'encart « Entreprises » ne comporte qu'un onglet « Taxe d'apprentissage » pour l'instant mais que la rubrique va s'étoffer d'ici la fin de l'année avec la VAE, les stages, l'alternance et la formation continue. Ces rubriques sont davantage à destination des responsables de filières que des entreprises. Pour l'instant, les entreprises peuvent télécharger l'imprimé de versement de taxe et le tableau de la préfecture listant les formations et leur codage pour le versement de cette taxe.

Le Directeur d'UFR aimerait que la liste de la préfecture mise en ligne ne soit pas générale, mais limitée aux seules formations de l'UFR pour plus de lisibilité. C'est la même chose pour le bordereau de versement : il aimerait que le numéro de la formation soit clairement identifié, car les formations changent de nom et les entreprises ne les recopient pas fidèlement.

M. RIALLAND regrette un manque de visibilité au niveau du menu car il faut aller tout en bas pour voir la rubrique « taxe d'apprentissage ». Il aimerait un bandeau défilant en haut de la page avec des mots clés permettant le repérage même aléatoire des possibilités offertes par les menus, dont celui des entreprises. Il souhaite que l'UFR ait une réelle politique de démarchage visant à la collecte de taxe d'apprentissage. Il propose qu'une personne soit libérée d'une partie de ses missions pour faire un démarchage en direct auprès des entreprises.

M.BOLLACHE pense aussi qu'il serait bien de recruter une personne en CDD en autofinancement dont la mission serait d'aider les personnes qui veulent aller chercher de la taxe d'apprentissage. Il faudrait également solliciter les parents d'étudiants.

Le Directeur d'UFR indique que, fin 2013, toutes les factures des gros fournisseurs ont été recensées et ceux-ci ont été sollicités pour le versement de la taxe.

M.FARA ajoute que la mise en ligne du formulaire d'intention de versement est une bonne chose.

- **Débat sur la possibilité de lever des fonds par des financements participatifs liés à des projets pédagogiques ou de recherche (crowdfunding)**

M. RIALLAND propose également de travailler sur des modèles alternatifs de recherche de financement. Il évoque des plateformes sur lesquelles des projets peuvent être déposés, pour lesquels les entreprises ou les particuliers peuvent spécifiquement apporter un financement (crowdfunding). Ce projet a été déjà communiqué à la présidence de l'université, sans réponse pour l'instant.

Le Directeur d'UFR ajoute que ce type de recherche de fonds est souvent utilisé par les écoles d'ingénieurs et les écoles de commerce. Il s'interroge sur l'opportunité de continuer à solliciter les services centraux pour obtenir un accord sur une politique centralisée ou si l'UFR peut développer une politique autonome.

M. RIALLAND répond que la plateforme envisagée aurait été centralisée. Il existe déjà des plateformes nationales utilisées pour d'autres motifs et qui pourraient être utilisées aux fins de collecte de fonds au niveau local.

M. FAIVRE s'interroge sur le circuit administratif qui doit encadrer ce type d'initiative. Pour l'instant, cette idée étant nouvelle, le cadre hiérarchique à envisager autour de ce projet n'est pas encore défini, il s'agit de se renseigner et de tenter.

Le Directeur d'UFR rappelle que le 20 janvier, le Président Alain Bonnin fait sa conférence à l'UFR et qu'il faut profiter de l'occasion pour le questionner. Il propose la création d'un groupe de travail piloté par Mickaël Rialland pour monter ce projet.

M. CHERKAOUI craint qu'une abondance de fonds privés ne diminue les dotations allouées par l'Etat et il s'interroge sur le devenir des diplômés délivrés par notre établissement public si les financements privés se développent.

Le Directeur d'UFR rappelle que la réforme de la taxe d'apprentissage actuellement envisagée au niveau gouvernemental ne va pas du tout en faveur du versement à l'université.

- **Tableau de suivi de l'assiduité aux séances du conseil d'UFR**

Le Directeur d'UFR précise que ce point sera discuté en Bureau. Les absents doivent apparaître en deux catégories, les « excusés » et les autres.

- **Problèmes de surveillance d'examens**

M. PICHON trouve très préjudiciable et problématique que les absences non prévues des enseignants aux surveillances d'examens soient si fréquentes. Il rappelle que les examens doivent être surveillés par au moins deux personnes.

Le Directeur d'UFR insiste en indiquant que ce problème met gravement en cause la légalité du déroulement des épreuves. Nous procédons donc à la création, comme cela a été fait autrefois, d'un imprimé d'engagement à assurer les surveillances et d'un tableau de bilan des surveillances effectives, afin de limiter ces inconvénients. Un rappel à la communauté sera fait car cela crée des problèmes en termes d'organisation des examens et d'image de l'UFR.

M.BOLLACHE suggère de décaler le jury de L1 l'année prochaine.

M.PICHON est d'accord sur ce point, il essaiera pour l'année prochaine de faire en sorte que les délais de correction des copies soient plus longs.

M.RIALLAND estime qu'il y a lieu de rappeler que la surveillance des examens fait partie des missions des enseignants-chercheurs et que, quand on est suppléant, on se doit d'être vraiment disponible.

M. MAISONHAUTE intervient au sujet des élections des représentants étudiants. Il déplore un manque de communication sur ces élections et l'absence d'informations sur le rôle des représentants étudiants dans les instances. Il regrette de ne pas avoir eu de retour d'anciens élus.

Le Directeur d'UFR explique que les étudiants doivent aussi faire preuve d'initiative pour s'impliquer dans la vie de l'UFR et que cela pénalise les instances de ne pas avoir de représentants étudiants.

- **Information sur les élections étudiantes aux trois conseils centraux en février 2014**

Mme CLERGET annonce que, mi-février, seront organisées les élections des représentants des étudiants aux trois conseils centraux, pour deux ans. La communication sera organisée par la Maison de l'Université.

- **Présentation par Julie COLLIN de l'après-midi de conférences « Perspectives d'Avenir » du 07.02.2014. Attribution par l'UFR SVTE d'une subvention de 500€**

Julie Collin, présidente de l'association « Corpo Bio », présente la demi-journée « Perspective d'Avenir » du 7 février 2014. L'objectif est de clarifier pour les étudiants le monde de l'entreprise et de développer les rencontres entre ceux-ci et le monde professionnel. C'est la deuxième édition de ce forum. La demi-journée s'organisera comme suit :

- 13 h 15 : conférence d'une heure en plénier en amphithéâtre, animée par M. Bretagnolle
- Forum dans le hall avec différents intervenants : une quinzaine d'entreprises ou de laboratoires sera présente. Différents stands, dont un de l'UFR.
- Tables rondes sur 5 thèmes : métiers de la géologie, métiers de l'agro-alimentaire, métiers de l'enseignement, métiers de l'environnement et du végétal, métiers de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Cette dernière thématique sera animée par un ancien étudiant qui a créé une entreprise.
- La journée se terminera par une soirée de gala au château de Trouhans (36 € par participant). Les enseignants sont conviés à y participer.

L'objectif est d'accueillir 200 personnes en journée, 100 à 150 le soir.

En ce qui concerne la communication, MME COLLIN demande si les responsables de licence et de masters peuvent écrire précisément sur l'emploi du temps l'objectif de la demi-journée banalisée. Les affiches sont déjà créées, elles seront apposées sur les panneaux des L1 à L3 ; l'événement figure dans les actualités du site de l'UFR. Des petits sacs seront remis aux participants dans lesquels seront glissées les plaquettes des formations de l'UFR.

Le budget prévisionnel est de 12 000 €, il est demandé une subvention de 500 € à l'UFR (300 € en 2013).

M. RIALLAND estime que 500 €, c'est le moins que l'UFR puisse donner. Il regrette une tendance à la juxtaposition de ce type d'initiative et prêche pour une mutualisation des manifestations du même type l'année prochaine.

Le Directeur d'UFR précise que la journée des masters professionnels « Sciences des Aliments » pourrait être mutualisée avec celle des masters sciences de la vie et de la santé en 2014.

M. PICHON trouve dommage que ce projet ne repose que sur les épaules de Julie Collin alors qu'elle devrait s'adjoindre l'aide d'autres étudiants.

M. KADMIRI soutient cette initiative et propose la même subvention que celle qui sera votée par l'UFR SVTE.

MME COLLIN demande à M. KADMIRI s'il sera possible, comme cela a été demandé par courrier, d'associer les étudiants de Besançon à ce forum.

M. KADMIRI est d'accord pour faire passer l'information.

- Attribution par l'UFR SVTE d'une subvention de 500€ :

22 pour, 2 abstentions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45

Le Directeur d'UFR,

Michel NARCE